

confisqué et retourné en Chine. Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec Patrimoine canadien (1 800 0 CANADA), avec l'ambassade de Chine à Ottawa ou avec le consulat chinois le plus près de chez vous.

Les Canadiens qui ont résidé dans un pays étranger plus d'un an peuvent se prévaloir de dispositions spéciales pour rapporter leurs effets personnels et leurs articles ménagers. Vous trouverez des détails à ce sujet dans la brochure de l'ADRC intitulée *Vous revenez vivre au Canada?*

Si vous avez des questions sur ce que vous pouvez rapporter au Canada, vous pouvez aussi appeler la ligne d'information sans frais de l'ADRC au 1 800 959-2036 (appels gratuits au Canada), au (204) 983-3700 ou au (506) 636-5067.

SOURCES D'INFORMATION

Ministère des Affaires
étrangères et du Commerce
international
www.dfait-maeci.gc.ca

Perspectives sur la Chine :
www.dfait-maeci.gc.ca/china

**Direction générale des
affaires consulaires**
www.voyage.gc.ca

Renseignements généraux
Tél. : 1 800 267-6788 (au Canada et
aux États-Unis) ou (613) 944-6788
Courriel : voyage@dfait-maeci.gc.ca
ATS : 1 800 394-3472 (au Canada
et aux États-Unis) ou (613) 944-1310

Urgence
Tél. : (613) 996-8885 (appels à
frais virés de l'étranger)
Courriel : sos@dfait-maeci.gc.ca

Publications (gratuites)

- Bon voyage, mais... : le guide du
voyageur canadien*
- La Chine (y compris la Région
administrative spéciale de
Hong Kong) : conseils à
l'intention des visiteurs canadiens*
- Destination : Réussite – Services
aux voyageurs d'affaires*
- Devinez qui a été détenu à la
frontière pour possession de
drogues!*
- La double citoyenneté : ce que
les voyageurs doivent savoir*
- La drogue et les voyages : un
cocktail explosif*
- Enlèvements internationaux
d'enfants : guide à l'intention
des parents*
- En route pour les États-Unis :
conseils à l'intention des
voyageurs canadiens*
- Enseigner l'anglais à Taiwan (sur
Internet seulement)*
- Enseigner les langues en Corée
(sur Internet seulement)*
- Guide à l'intention des Canadiens
emprisonnés à l'étranger*
- Hors des sentiers battus : conseils
pour le tourisme d'aventure*